



LO TAMBORINAIRE

— BULLETIN MUNICIPAL DE LUZECH —

N° 197 AUTOMNE 2019



L'équipe de Soins Primaires



Naissances :

TATOU Margaux, le 22/07/2019
CAPDROT Anna, Louise, le 17/08/2019
ABIVEN SÉRY Nolan, le 25/09/2019

Mariages :

MOLIERES Antonin et DESCOMBES Sophie,
le 07/09/2019
SANCHEZ Benjamin Jacques Ginès et HENOT
Katia, Fabienne, le 07/09/2019

Décès :

BLANCHOU Lucie épouse DELMAS, le
06/08/2019
DOHNAL Bernard, Marcel, le 07/08/2019
SÉBERT Paulette, Louise, Irma épouse RICHEZ,
le 25/08/2019
VAYROU Simone épouse JANOT, le 05/09/2019
CHAUPART Fernand, Maurice, le 11/09/2019
DAMO Térésa Maria épouse AUBERT, le
11/09/2019
BUZUEL Pierre, Georges, le 08/10/2019
GAYRAUD Pierrette Jacqueline Janine Anne
épouse THERON, le 16/10/2019
CHAUMONT Lucienne épouse HUC, le
21/10/2019

Bienvenue à



Eileen DIMANI

Le 2 octobre dernier, lors d'une émouvante cérémonie en Préfecture, soixante-quatre personnes demandaient « la nationalité française » accompagnés de leurs élus de leurs villes et villages. Parmi ces personnes, Eileen DIMANI récemment installée avec son mari Lucien et leur fille, dans notre commune.

Gwendal COSSON

Dirigeant associé de l'agence web Agence Média, proposant des prestations de service en création de contenus éditoriaux (textes, photos et vidéos) et supports digitaux (sites internet et applications), des formations en webmarketing.
Adresse : zone artisanale de Marieu
Tél : 06 58 96 51 26
mail : contact@agence.media

Éditorial

Un passage de témoin...

Chers Amis,

Depuis quelques mois, ce n'est un secret de polichinelle pour personne que je ne briguerai pas un deuxième mandat de Maire.

Ayant toujours eu un pied posé à Luzech, malgré une vie professionnelle qui m'a fait sillonner de nombreuses contrées, je me suis constamment passionné pour cette ville. Je venais d'avoir 32 ans, quand le 12 mars 1989, j'ai été élu pour la première fois conseiller municipal, dans l'équipe d'Henri Castagnède (Maire de 1989 à 2001) puis j'ai continué mon engagement dans celle de Jean-Claude Baldy (2001 à 2014).

Le 23 Mars 2014, vous m'avez confié ce mandat de Maire et durant ces 6 années, j'ai essayé d'assumer ce grand honneur dans l'intérêt de tous. Il a été d'une grande richesse de par la diversité des sujets qui font le quotidien de notre cité.

Oui, cette fonction comprend énormément de responsabilités mais nous avons décidé de nous engager dans une double dimension politique :

- POLITIKOS : son sens de civilité qui travaille dans le cadre général d'une société organisée et qui s'inscrit dans son développement
- POLITEIA : son sens plus structurel et constitutionnel qui permet le fonctionnement d'une communauté, d'une société, d'un groupe social par ses méthodes, ses choix et ses pratiques

Oui, nous sommes la première porte d'entrée pour les doléances, les engueulades, etc.

Oui, toute notre équipe a œuvré dans le souci du service public, avec la solidarité nécessaire pour ne laisser personne sur le bord du chemin. C'est une gageure quand on sait l'ampleur de la tâche au regard des moyens à notre disposition, dans des domaines fondamentaux comme ceux de la santé, du logement, de l'emploi, etc. Et JE LEUR SERAI À JAMAIS RECONNAISSANT de m'avoir accompagné dans une telle aventure.

Oui, nous avons assumé les missions que vous nous aviez confiées. Comme en témoignent les différents bulletins « Tambourinaire », nous aurons respecté une grande majorité des programmes que nous vous avons proposés et je peux vous garantir que nous les assumerons jusqu'au bout

du mandat. Quelques sujets n'ont pu être engagés tels que la rénovation de notre piscine, une meilleure valorisation de notre patrimoine et de nos atouts touristiques car nos finances doivent pouvoir les inscrire dans une dimension temporelle réaliste.

Oui, la fonction de Maire est un engagement de chaque instant et je peux vous assurer qu'il ne se passe pas une journée, en tout cas depuis ces six dernières années, sans que je pense à Luzech et au bien vivre dans notre commune.

Oui, l'impossibilité de relever certains défis génère un sentiment de frustration, surtout lorsque c'est notre propre Nation qui se fabrique des réglementations dont la complexité crée ses propres limites...

Cependant, nous nous étions inscrits dans la précédente campagne électorale dans une dimension de passage de témoins, de préparer de nouvelles générations et offrir à de nouveaux citoyens la possibilité de s'investir. Les idées nouvelles et les personnes nouvelles sont un gage d'une démocratie vivante et d'une évolution sans cesse renouvelée.

Mais je ne pourrais conclure sans remercier à nouveau les élus qui m'ont accompagné dans ces différentes missions et le personnel communal, d'une grande qualité et d'un profond dévouement à notre commune, qui assure les services au quotidien.

C'est donc avec fierté que j'ai pris la décision de passer le témoin aux prochaines élections municipales en mars 2020.

Je souhaite simplement que les politiques publiques menées restent sur les mêmes valeurs de démocratie, de solidarité, d'environnement, d'animation et de convivialité pour que notre village reste fidèle à lui-même : une commune où il fait bon vivre pour tous ses habitants. ■

Gérard ALAZARD, Votre Maire



SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Notre village au quotidien	p. 2-4
Urbanisme	p. 5-6
Voirie	p. 7-9
Santé.....	p. 10
Jeunesse	p. 11
Patrimoine	p. 12-16

La fibre optique arrive !

Le déploiement du réseau fibre optique sur le territoire du Lot a démarré en janvier 2018, à la suite de la signature de contrat de délégation de service public avec le groupe Orange. Une filiale dédiée baptisée « Alliance très haut débit » a été créée pour piloter la mise en œuvre. Elle a recruté des entreprises sous-traitantes pour réaliser les études, les travaux de génie civil, le tirage des câbles, la pose des boîtiers, etc.

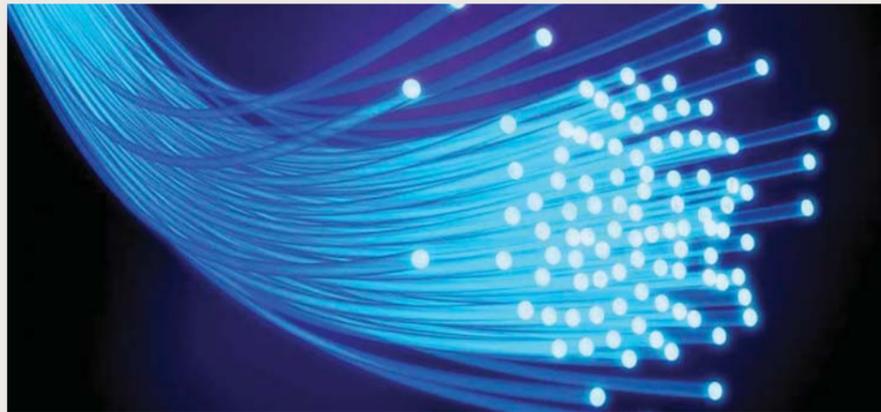
L'organisation opérationnelle est bien en place et le rythme de production s'établit environ à 2000 locaux rendus éligibles par mois.

Les chantiers en cours concernent toutes les communautés de communes. Dans ce contexte, le syndicat Lot numérique échange régulièrement avec les élus pour aborder :

- Le cadre du déploiement (principaux termes du contrat de Délégation de Service Public, engagements, planning prévisionnel)
- L'organisation des équipes (société Alliance THD, sous-traitance Orange, entreprises études et travaux, sous-traitants rang 3)
- Les principes de déploiement (vulgarisation de l'architecture du réseau fibre, identification des différents éléments du réseau)
- L'avancement du déploiement à date
- La coopération locale pour tenir les délais : autorisations administratives, création aérien/souterrain, sujet de l'élagage, etc.

Ainsi, notre Conseil Municipal a délibéré favorablement et à l'unanimité pour trois projets de conventions permettant de fixer les conditions d'occupation du domaine public de la Commune par des équipements de télécommunication et leurs éventuels accessoires (protections mécaniques, panneaux d'information, réseaux souterrains...) dans le cadre du projet de montée en débit.

Sur notre commune, les premiers logements éligibles sont prévus au 4^{ème} trimestre de cette année. La société Alliance très haut débit (ALL'FIBRE)

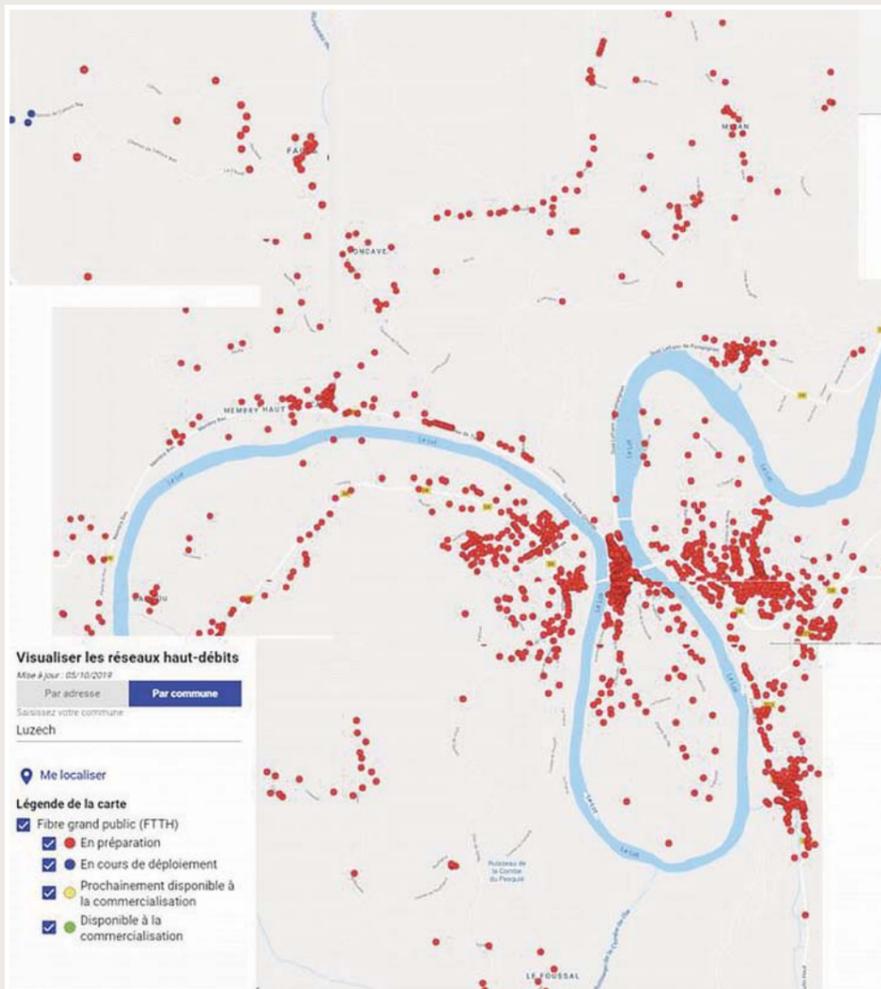


est en plein déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations (carte ci-contre) et vous pouvez voir régulièrement des travaux en cours (passage de câbles, etc.). ■

Votre logement sera prochainement référencé sur la carte d'ALL'Fibre et

vous pouvez déjà vérifier votre éligibilité au lien suivant : <https://eligibilite-thd.fr/cartographie/AXTD>

Gérard ALAZARD



Le crédit agricole de Luzech se transforme !

La satisfaction des clients étant la priorité du Crédit Agricole Nord-Midi Pyrénées, la « banque du territoire » maintient ses agences partout où elles se trouvent et investit dans des travaux de rénovation pour les adapter aux besoins des consommateurs.

Ainsi, l'agence de Luzech va faire l'objet d'une rénovation complète : les travaux débuteront le 4 novembre pour une réouverture prévue juste avant les fêtes de Noël !

Au mois de novembre, les automates de retrait et de versement ne seront pas disponibles. Le distributeur de billets externe sera remis en service le vendredi 22 Novembre.

Vous retrouverez ces services au quotidien dans les agences de proximité de Mercuès, de Prayssac ... et, pour les retraits d'espèces, les commerçants labellisés Points Verts (Le Bar-Tabac Le Luz d'Olt à Luzech et le restaurant Le

Limau à Albas) seront à la disposition des clients du Crédit Agricole Nord-Midi Pyrénées pour les retraits entre 20 et 100€.

Durant les travaux, les conseillers de l'agence de Luzech seront installés dans des locaux provisoires, Place du canal, face à l'agence.

Mi-décembre, un café-croissant de bienvenue sera organisé pour fêter la réouverture des locaux rénovés et vous les faire découvrir ! ■

Catherine FALGUIERES-ANDRE
chargée de communication



Services techniques

Comme chaque année à pareille époque, nos services techniques reprennent leurs travaux d'automne avec la taille des haies qui sera suivie par celle des arbres et le ramassage des feuilles.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel élément parmi l'équipe, Jérémy Maury dont la mission principale est le

nettoyage des rues. Certains luzéchois ont d'ailleurs déjà dû l'apercevoir en train de désherber manuellement les angles de rue

sachant que nous n'utilisons plus de glyphosate dans les rues du village. ■

Bernard PIASER, adjoint au Maire



Covoiturage

Covoiturage dans le Lot : rejoignez le mouvement !

Vous avez une voiture et faites régulièrement le même trajet ?

Proposez votre trajet, vos horaires, et trouvez des passagers réguliers ou ponctuels. C'est écologique, économique et ça rend service à d'autres Lotois.



Vous n'avez pas de véhicule et voulez vous déplacer dans le Lot ?

Trouvez des conducteurs qui font le même trajet que vous, ponctuellement ou régulièrement.

05 31 60 09 03

Lundi-Vendredi de 9h à 17h30

OU

www.lotocar.fr



Lotocar est un service proposé par la Préfecture du Lot

Parlez-en autour de vous, faites passer ce document !

Suivez nous sur Facebook



Incivilités, nuisances, troubles

Les travaux des services techniques sont malheureusement ponctués de plus en plus souvent par des réparations dues à des incivilités croissantes.

Cette sombre série a commencé par des détériorations causées à Notre-Dame de L'île lors du pèlerinage de Notre-Dame de Fatima : vol de matériel de cuisine et de bricolage, détérioration du chapiteau... La porte de la grangette a ensuite été défoncée à plusieurs reprises dans les jours qui ont suivi, avec vol du vieux frigo et du congélateur.



Chapiteau saccagé près de la Grangette à l'île

L'ancien collège reçoit régulièrement des visites avec dégradations. Cette fois-ci les auteurs de trouble ont été repérés et ont dû effectuer des travaux d'intérêt général. Car chaque fois plainte est déposée mais souvent sans suite.

L'abribus est également l'objet d'actes de vandalisme réguliers, accompagnés de déjections humaines.

Des nuisances nocturnes en tout lieu régulièrement et à plusieurs reprises perturbent la rue du Barry.

Des tags de mauvais goût ont aussi été griffonnés sur la maison d'un particulier ainsi que récemment sur la mairie.



Vandalisme au collège

Dans un autre domaine, les Luzéchois peuvent constater des incivilités faites au niveau des conteneurs de poubelles. Qui n'a pas pu voir des objets déposés au pied des conteneurs ?

Tout dernièrement, la calèche de l'asinerie Entr'ânes a été lacérée, ses pneus ont été « généreusement » crevés... que



Vandalisme sur la calèche de l'asinerie Entr'ânes

Assainissement ALSH

À la suite de dysfonctionnements récurrents des évacuations wc au centre de loisirs, il a été décidé d'entreprendre une réflexion partielle des conduites. Les travaux avançant, des contre-pentes ont été mises au jour ainsi que des conduites de pluvial insoupçonnées et bouchées, qui ont, elles aussi, été découvertes.

Tout ceci nous a amenés à refaire **entièrement** le tout-à-l'égout et le pluvial desservant le centre de loisirs. Ces travaux, bénins au départ, se sont trans-



formés en véritable chantier mais désormais les écoulements du centre de loisirs ne poseront plus de problème. ■

Bernard PIASER, adjoint au Maire

cherchent ces auteurs de troubles ? Chaque fois les services techniques sont là pour réparer et ou nettoyer, chaque fois plainte est déposée auprès de la gendarmerie.

Quand cela cessera-t-il ?

Faut-il installer des caméras dans notre village ?

Notez que les gendarmes insistent fortement pour que la population les appelle lorsqu'il y a des nuisances ou du tapage nocturne. (Tél. 17)

Bernard PIASER, adjoint au Maire

Les incivilités reconnues et sanctionnées

Depuis longtemps, trop longtemps, ce phénomène nous interpelle.

Comment contrôler, avec qui travailler pour savoir pourquoi ces jeunes se livrent ou sont livrés à « ce rien faire, cet abandon de la réalité, au non-respect de l'autre » ? Une sanction n'est pas une fin en soi. Elle permet d'ouvrir la discussion avec l'intéressé et son entourage. Elle permet la compréhension et peut donner une autre approche de la réalité. Il faut noter l'aide apportée par les parents pour nous aider à mettre en place un travail d'intérêt général.

C'est dans ce sens que nous avons demandé à ces trois jeunes de nettoyer les salles de l'ancien collège qui certes avant eux, avaient eu la visite d'autres jeunes que l'on peut nommer « casseurs ». Pour finir cette semaine de travail, ils ont aidé les responsables de la base de Caix à étaler le gravier sur le chemin principal de la base.

Merci pour leur compréhension et merci aux parents qui nous ont aidés en ce sens. D'autres jeunes ont entraîné leurs parents dans des situations juridiques et financières compliquées, à la suite de nombreux cas de détériorations.

Daniel DUBOS, conseiller municipal

Deux chantiers importants AQUARESO sur notre Commune

Renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable à Fages

À la suite de nombreuses fuites sur ce réseau datant de plus de cinquante ans, le Syndicat Aquareso a décidé, lors d'un Comité syndical, de procéder à son renouvellement.

Le PVC sera remplacé par de la fonte et du polyéthylène (Pe). Coût réel pour le Syndicat : 354 000 € TTC.

Le réseau principal en fonte (Ø80) de 1 200 m commence en haut de la côte de Foncave, passe vers le Soulquié et se termine à Fages. Les antennes en Pe alimentent Naudou et les maisons isolées, soit au total 21 branchements.

Lors du chantier et suivant les conseils des pompiers, la Mairie a demandé à l'entreprise S.A CAPRARO et Cie la pose de deux nouvelles bouches d'incendie (coût : 3 000 €). La première au Souquié (débit : 24m3/h), l'autre à Fages (20 m3/h). Ce dispositif renforcera la sécurité incendie sur ce secteur. Commencé en juillet et réalisé par l'entreprise S.A CAPRARO et Cie, les travaux se termineront fin octobre.

Pour Aquareso, ce renouvellement s'inscrit dans un programme de résorption sur plusieurs années des réseaux en mauvais état afin d'optimiser l'approvisionnement en eau potable.



Assainissement collectif de Camy

Depuis de nombreuses années, ce dossier nécessitant un budget conséquent (686 000 € pour Aquareso) était en attente. Grâce à l'obtention de subventions de l'Agence de l'eau (30%) et du Département (10%), la réalisation de ces travaux a pu voir le jour.

Sa mise en œuvre a été confiée à différentes entreprises :

- Assainissement : entreprise MARCOULY
- Adduction d'eau : entreprise MARCOULY
- Réseau pluvial (à la charge de la commune) entreprise MARCOULY
- Station d'épuration : SAUR / S.A CAPRARO et Cie

À l'initiative de la Mairie et d'Aquareso, plusieurs réunions d'information des habitants de Camy se sont déroulées, détaillant les différents désagréments occasionnés pour la population et le calendrier prévisionnel des travaux.

- Du 11/09 au 18/10 : le long de la Départementale 9 (bas du village)
- Du 21/10 au 06/11 : haut du village
- Du 06/11 au 05/12 : centre du village

Ce chantier a démarré comme prévu et se déroule correctement. J'assiste à toutes les réunions de chantier, les mercredis matin. Ce chantier devrait se terminer en décembre avec la mise en place de la station d'épuration.

Cette réalisation répond aux enjeux actuels de lutte contre la pollution des milieux aquatiques et de la préservation des ressources naturelles. ■



Rémy MOLIÈRES, adjoint au Maire

Du PLU au PLUi, un projet de territoire partagé

« Se lancer dans une démarche d'aménagement de son territoire n'est pas toujours chose facile. Riche, mais complexe, porteuse d'avenir mais longue à mettre en place, la démarche de création ou de modification du PLU nécessite un travail de longue haleine... » (Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales).

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document d'urbanisme unique qui couvrira les 27 communes du territoire.

Le PLUi a pour objectif de construire un projet d'aménagement du territoire par la définition des règles d'occupation et d'utilisation des sols. À son approbation prévue en 2021, le PLUi remplacera les PLU communaux et les cartes communales. Il s'imposera à tous lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme et leur délivrance par les Maires.

Des thématiques transversales

Le PLUi identifie des enjeux d'accueil de population, de maîtrise de l'urbanisation, de qualité du cadre de vie, de développement économique et touristique, de préservation de l'agriculture et de la viticulture, de l'environnement et des paysages, de maintien des services et des équipements... autant de sujets qui concernent la vie du territoire et de ses habitants.

Il élabore à partir de ces enjeux une stratégie de développement et d'aménagement durable du territoire, déployée sur une dizaine d'années.

Le zonage du PLUi

La stratégie du territoire se traduira par un plan de zonage délimitant les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A), naturelles et forestières (N) dans un double objectif :

- répondre aux besoins de développement et d'aménagement durables du territoire,
- respecter les lois nationales, notamment en faveur de la protection des espaces agricoles et naturels.

Chaque zone fera l'objet de règles de constructibilité et d'aménagement particulières.



3 ans d'études pour construire le PLUi

2018
Diagnostic stratégique : Le diagnostic dresse le portrait du territoire, en faisant ressortir ses forces, ses faiblesses, ses menaces et opportunités. Il doit tirer le bilan de l'urbanisation récente et évaluer les besoins à venir pour que le territoire puisse continuer à se développer de manière durable et harmonieuse.

2019
Projet d'aménagement et de développement durable : Le PADD est la pierre angulaire du PLUi : il est le récit de la vision politique des élus pour leur territoire à horizon 10-15 ans.

2020
Règlement et orientations d'aménagement et de programmation : Le règlement fixe les droits à bâtir via le zonage et la liste des obligations et restrictions qui s'appliquent pour chaque zone : constructions autorisées, respect de l'environnement, raccordement aux réseaux... Les OAP précisent l'organisation des aménagements et des constructions futurs.

2021
Consultation des personnes publiques associées, enquête publique et approbation du PLUi : en phase dite d'arrêt du PLUi, les études et le projet sont soumis à l'avis de l'État, des collectivités territoriales, des chambres consulaires... mais aussi de la population par le biais de l'enquête publique.

Des citoyens à l'État, le PLUi est un projet coconstruit

L'élaboration d'un PLUi est un travail important qui associe les maires et conseillers municipaux de la communauté de communes, mais également des personnes publiques (l'État, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat...) et la population qui sera conviée pour échanger et débattre, et pourra consulter les différents éléments du PLUi mis régulièrement à disposition.

Les modalités de participation de la population :

Pour se renseigner : www.ccvlv.fr / 05 65 36 06 06

Pour adresser ses observations :

- déposer une observation dans le registre de concertation mis à disposition au siège de la CCVLV
- envoyer un courrier à Monsieur le Président de la CCVLV à l'adresse du siège

Pour échanger et débattre : des échanges avec le public seront organisés

Sources : la CCVLV & CAIRN Territoires (2018)
Le calendrier du PLUi se déroule comme prévu. Le PADD sera débattu en Conseil municipal et en Conseil communautaire, aux mois de novembre et décembre 2019.

Dénomination de la voirie communale de Luzech

Lors du Conseil municipal en date du 17 octobre dernier, les élus ont approuvé les dénominations de rues, routes et chemins qui n'étaient pas encore nommés.

En nommant ces voies sans nom et en procédant à leur numérotation, cela permet le repérage des immeubles situés sur la Commune dans le but de faciliter le travail des services de secours, des préposés de la Poste, des services publics en général, des services commerciaux et de permettre la localisation sur les GPS.

En amont de cette délibération, j'ai mené cette tâche avec le groupe de travail prévu à cet effet, composé de Madame Christine CALVO, Monsieur Floréal CARBONIE, Monsieur Jacques GALOU, Monsieur Rémy MOLIÈRES et Monsieur Bernard PIASER. Celui-ci s'est réuni plusieurs fois. Ce groupe a proposé au Conseil municipal une liste de noms pour les voiries qui n'étaient pas nommées. Parallèlement à cette démarche, Madame Sandrine ARMAGNAT, contractuelle à la Mairie, et Madame Laurence DELRIEU, agent titulaire, ont répertorié les habitations longeant les voies nouvellement nommées afin de les numérotter.

Quelques exemples :

Secteur	Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination
Roubignol	RD 137	Route du Clos de Duras
Caix	VC 130	Impasse du Travers
Hauts de Caix	VC 119	Chemin des Ruches
Camy	VC 114	Impasse des Pépinières

Les personnes concernées seront informées en temps voulu. ■

Pierre BORREDON, adjoint au Maire

Ecluse sur le quai Emile Gironde, au niveau du Musée La Planète des Moulins

Début septembre, la Communauté des Communes a créé une écluse, soit un rétrécissement de la chaussée, à la hauteur du Musée La Planète des Moulins.

En effet, ce musée attire de plus en plus de visiteurs, et intéresse désormais les voyageurs pour des escales en bus. Pour assurer la sécurité des touristes, a été réalisé un emplacement réservé aux bus, à côté de l'écluse, pour une durée limitée à la descente ou montée des passagers. Le bus se doit ensuite de quitter cet espace et se garer à un parking plus éloigné.

Cette opération a été subventionnée par le Conseil départemental avec les amendes de police. ■

Pierre BORREDON, adjoint au Maire



Eclairage public

Il est prévu, en début d'année 2020, de refaire l'éclairage public, Impasse des Chênes avec des leds et de nouveaux lampadaires pour remplacer ceux qui ont été abîmés. Une entreprise est retenue pour exécuter ces travaux. ■

Pierre BORREDON, adjoint au Maire



Effondrement de la falaise rue de la Citadelle

Ça y est enfin... Nous allons commencer les travaux de protection contre les éboulements rocheux de la Rue de la Citadelle, suite à l'effondrement de la falaise survenu le 7 Mars 2017 !

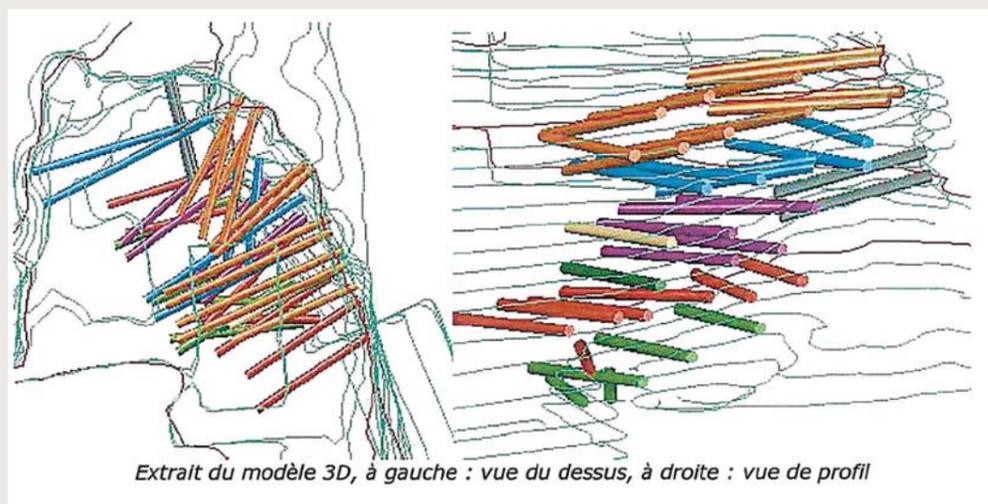
Deux ans et demi, c'est le temps qu'il aura fallu pour mener à bien toutes les études, tous les marchés publics, toutes les recherches de financement, toutes les discussions avec toutes les parties prenantes. Imaginez combien cette attente est insupportable pour les locataires que nous relogeons ainsi que pour les propriétaires qui ne peuvent ni habiter, ni louer, ni entretenir, ni vendre !

Ce temps démesuré aurait pu se rallonger de 3 ou 4 années supplémentaires si nous avions décidé de poursuivre devant les tribunaux les assureurs des parties prenantes de par leur position inflexible et absente dans les processus de réparation. Nous avons justement estimé que le bien-être de tous valait plus cher que des procès hasardeux.

L'essentiel est de passer aux actes.

Quels travaux ?

Tout d'abord, la morphologie de la falaise, par ses bancs à forme variable et par la présence de cavités rocheuses, implique une gestion rigoureuse du **positionnement**, de l'**orientation** et de l'**inclinaison** des ancrages de façon que d'une part, ils assurent pleinement leur fonction et d'autre part, qu'ils ne se recoupent pas.



Ainsi, il en résulte pour chaque ancrage des spécificités très précises en termes de diamètre, de longueur et d'inclinaison comme décrit dans l'exemple ci-dessous :

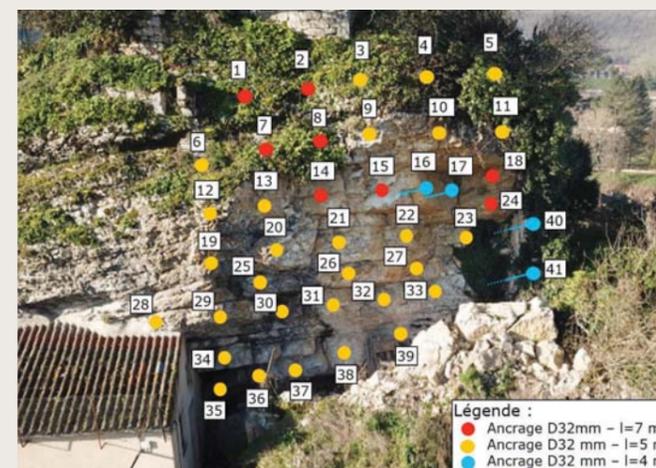
n° ancrage	Diamètre d'ancrage	Diamètre de foration	Longueur	Inclinaison	Remarques	Engrèvement de la tête d'ancrage
1	D32 mm	90 mm	7 m	20°		Oui
2	D32 mm	90 mm	7 m	20°	Cavité : augmentation de l'inclinaison des ancrages sous-jacents	Oui
3	D32 mm	90 mm	5 m	20°		Oui
4	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
5	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
6	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
7	D32 mm	90 mm	7 m	20°		Oui
8	D32 mm	90 mm	7 m	20°	Cavité : augmentation de l'inclinaison des ancrages sous-jacents	Oui
9	D32 mm	90 mm	5 m	20°		Oui
10	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
11	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
12	D32 mm	90 mm	5 m	10°	La tête d'ancrage de l'ancrage n°12 doit être décalée vers le bas par rapport à l'ancrage n°13 pour éviter qu'ils ne se recoupent	Oui
13	D32 mm	90 mm	5 m	10°		Oui
14	D32 mm	90 mm	7 m	10°		Oui
15	D32 mm	90 mm	7 m	10°	Les têtes d'ancrages n°16 et 17 doivent être décalées vers le bas par rapport aux têtes d'ancrages n°14 et 15 pour éviter qu'ils ne se recoupent	Oui
16	D32 mm	90 mm	4 m	10°		Oui
17	D32 mm	90 mm	4 m	10°		Oui

Les ouvrages à réaliser seront répartis en trois zones distinctes au moyen de **boulons d'ancrage** de confortement en paroi rocheuse et depuis l'intérieur de bâtiments, de **grillages plaqués**, d'un **confinement en béton projeté** et du **recalibrage d'un talus rocheux**.

ZONE 1 : Principe d'implantation des ancrages allant de la Mairie jusqu'à la maison d'habitation



ZONE 2 : Principe d'implantation des ancrages, lieu de l'effondrement de la falaise

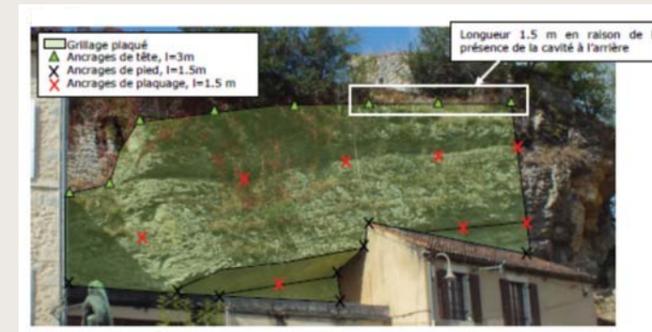


ZONE 3 : principe de reprofilage du talus rocheux en amont de l'effondrement

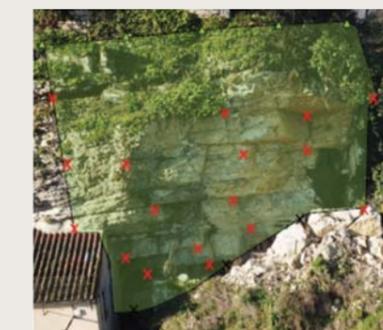


En complément à ces travaux, les principes suivants d'implantation du grillage plaqué viendront s'appliquer :

Zone 1



Zone 2



Quelles conditions, délais et contraintes ?

Un tel chantier nécessite bien sûr une sécurité du chantier et des tiers, des conditions de contrôle et de l'exécution par un plan d'assurance qualité.

Son délai d'exécution est estimé à 4 mois.

Il nécessitera des contraintes de circulation des usagers jouxtant le chantier, des emplacements à mettre à disposition de l'entreprise retenue ainsi que des nuisances sonores dont les limites seront établies.

Le stationnement sera particulièrement difficile sur la place du Canal puisque ce chantier sera conjugué avec l'incendie des deux maisons et les travaux de réfection du Crédit Agricole qui monopolisent déjà bon nombre d'emplacements.

Nous avons donc décidé d'ouvrir le parvis en face la Mairie au stationnement durant cette période, hormis les jours de marché, de façon à atténuer ces contraintes et permettre à nos commerces de fonctionner sans incidence.

Des emplacements de chantier seront également définis pour être à la fois fonctionnels et intégrés dans un schéma global cohérent et opérationnel. ■

L'Equipe de Soins Primaires (ESP)

L'Equipe de Soins Primaires a pour but de « tisser » un réseau d'informations entre professionnels de santé, autour de la prise en charge des patients.



L'ESP s'engage dans des actions de prévention et de santé publique.

Initiée en 2019, sa première mesure est l'utilisation par les professionnels de santé d'une application téléphonique commune et sécurisée, permettant de communiquer et d'échanger des informations sur les patients qui le nécessitent.

Prenons l'exemple d'un traitement anti-coagulant :

- le patient a une prise de sang, l'infirmière recueille les résultats et les communique au médecin via l'application sécurisée. Des protocoles sont élaborés entre les professionnels. Ainsi l'infirmière ne communique uniquement que les résultats anormaux. Le médecin reçoit un message et peut modifier la posologie, l'infirmière recevra le message.

- de la même façon, le dentiste peut alerter le médecin s'il a une extraction dentaire et demander l'arrêt des anti-

coagulants, ou savoir si un patient prend des anticoagulants au cas où le patient ne connaît pas son traitement.

- la pédicure peut savoir si un patient a des anticoagulants en ouvrant le dossier du patient et peut alors travailler en toute sécurité.

- les infirmières peuvent envoyer des photos de plaies aux médecins traitants sur cette application et demander conseil sur la conduite à tenir.

- la pharmacie peut demander aux intervenants chez le patient des mesures (fauteuils, bas de contention...), des résultats de prise de sang avant délivrance des médicaments, des ordonnances afin de préparer le renouvellement.

Les utilisations sont nombreuses et permettent de mieux communiquer entre professionnels de santé et autour du patient.

L'Equipe de Soins Primaires ne se limite pas à cette application ; ce sont aussi des

projets de soins, élaborés et choisis par les professionnels de santé, dans le but d'améliorer leurs pratiques et la prise en charge des patients, et des réunions de communication interprofessionnelles.

Ils sont élaborés au fil de l'année, en fonction des besoins et des souhaits de chacun.

Exemples :

- diabète, prévention, éducation
- prévention des chutes personnes âgées
- dépistage prévention obésité enfant
- prévention addiction aux écrans chez l'enfant, etc.

Actuellement prise en charge par l'Agence Régionale de Santé, l'Equipe de Soins Primaires est une équipe de soins qui a vocation de pérenniser l'offre médicale sur notre secteur. ■

Stéphanie TARAYRE, pharmacienne et Nathalie COMBEAU, infirmière

La Croix Rouge a besoin de vous



En janvier 2021 le mandat des membres du bureau de l'UL Vallée du Lot prendra fin.

De nouvelles élections auront lieu

- si vous avez un peu de temps,
- si vous vous sentez concernés par les actions de la Croix Rouge à Luzech et ses environs,

n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Croix-Rouge

Adresse : 34 Place du Canal – 46140 Luzech , Tél. 05 65 20 12 12, mail : ul.valleedulot@croix-rouge.fr

Ecole primaire

164 élèves sont accueillis à l'école primaire.

Ils se répartissent dans les 7 classes suivantes :

- 22 élèves en PS/MS (16 PS + 6 MS et 2 TPS) sont attendus dans le courant de l'année, enseignantes Peggy PABOIS et Mathilde BERGER (qui assure la décharge de direction le jeudi).
- 23 élèves en MS/GS (15 MS + 8 GS) enseignante Liliane BORDAS
- 22 élèves en GS/CP (14 GS + 8 CP), enseignante Hélène MAYNARD
- 23 élèves en CP/CE1 (16 CP + 7 CE1), enseignante Nathalie VINEL
- 25 CE1/CE2 (12 CE1 + 13 CE2), enseignantes Christelle CHAPUT
- 24 CE2/CM1 (15 CE2 + 19 CM1), enseignante Sophie PAUTHIER
- 25 CM1/CM2 (8 CM1 + 17 CM2), enseignante Karine LAUTIER

Hélène RAYNAL est toujours parmi nous sur le poste de Brigade départementale et assure les remplacements dans notre école si besoin, ou dans d'autres écoles du secteur. L'équipe se complète, côté maternelle, avec Véronique DEJEAN, Séverine MIQUEL et Annabelle LAFARGUE qui sont un soutien indispensable pour épauler les enseignantes dans leur travail. Martine PIRASTU, Isabelle COSTES et Nicolas (je ne connais pas son nom de famille !!!) accompagnent les élèves de Maternelle à la cantine et assurent le ménage de notre grande école... Quentin CAVEL, Annabelle LAFARGUE et Lisa LLORCA épaulent les plus grands pour se rendre au self du collège et leur proposent des activités sur la pause méridienne.

Ghislaine PASSARELLA, Marie-Pierre CONTIOS, Magalie CARNEIRO et Odette PEREIRA interviennent auprès d'élèves en difficulté de la maternelle au CM2.

Vendredi 13 septembre, un apéritif de bienvenu a été offert aux parents. (voir les photos) Chaque classe a cuisiné pour proposer un assortiment de cakes



salés, tartes, pizzas... et régaler ainsi petits et grands ! Merci au grand nombre de parents présents d'avoir partagé ce moment convivial.



Les projets se mettent en place avec notamment une rencontre sportive inter-classes (des élèves de GS au CM2) prévue en novembre et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différentes actions et réalisations menées dans le courant de l'année ! ■

Peggy PABOIS

Chantier Jeunes

Cet été s'est déroulé, pour une seconde édition, le chantier des jeunes étudiants internationaux pour les travaux de peinture réalisés sur les portes de l'Eglise St-Pierre, de la Chapelle de l'Ile et la finition de la rénovation de la Porte Capsol.



l'équipe du chantier jeunes devant la porte Capsol

Ces jeunes arrivés le 20 juillet ont été installés, comme l'an passé, au camping de la base nautique de Caïx. Ils ont été accueillis à la mairie par le maire Gérard Alazard, ainsi que par les deux responsables des chantiers, Christian Bouchut, Daniel Dubos, et des élus.

Ces jeunes viennent de différents pays dont : l'Espagne pour Edurne, Valeria et Imanol, de Taywan pour Chao, de Corée pour Kim, du Mexique pour David, de Russie pour Anna, et enfin, notre animateur, un français, Germain.

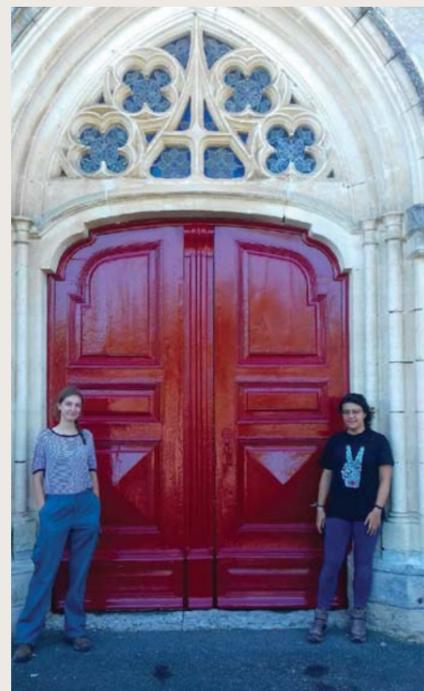
Après avoir pris connaissance des divers chantiers à réaliser, ils ont pu visiter Luzech, et au fil du séjour, les environs puisque le travail s'effectuait le matin, et que l'après-midi était libre. C'est ainsi qu'à la fin des trois semaines, l'objectif du projet était

atteint, tous les travaux proposés ayant été réalisés. Ce travail de rénovation a été fait selon les consignes précises de monsieur Pierre Sicard, architecte des Bâtiments de France.

Pour finir ce chantier, un repas convivial a été concocté par les jeunes étudiants, avec ces mets variés selon leur pays d'origine. Le 10 août, le départ et l'heure des séparations sonnaient : chacun regagnait la gare de Cahors pour un retour vers leur pays d'origine.

Cependant il est regrettable qu'un tel chantier se soit déroulé dans une réelle indifférence de la population... même si mon amertume se trouve apaisée par une lettre émanant d'une association pour remercier et féliciter les jeunes. ■

Daniel DUBOS



Porte de l'église Saint-Pierre repeinte

La Chapelle des Pénitents

A l'espace culturel de la Chapelle des Pénitents, durant l'été dernier, Frédéric Daubié, chanteur et musicien, s'est produit en soirée durant quatre vendredis, accompagnée de Nathalie Mathubert, la conteuse, ils ont charmé le public, en reprenant la légende de Tristan et Iseult. Leur duo a plongé les spectateurs à la rêverie sur le thème de l'amour absolu et impossible, dans ce cadre qu'est la Chapelle.

Plusieurs expositions de peinture et de photos, se sont succédé cet été dans ce

même lieu. Madame Ginette Edeline, agréable personne de 91 ans, avec son sourire empreint de bonté et de gentillesse, a présenté ses peintures. Thierry Varin nous a donné à voir ses photos d'insectes et de plantes, prises sur le vif. Ce passionné arpente nos chemins, sac au dos, avec un simple appareil numérique. Cathy Osztab, photographe autodidacte, a clôturé cette saison d'expositions avec ses clichés, reflets de son regard féminin sur le féminin. ■

Daniel DUBOS



Thierry Varin photographe naturaliste



Madame Edeline exposant à la Chapelle des Pénitents



Soirée musicale avec Nathalie Mathubert et Frédéric Daubié



Les Greniers de Luzech

« Regarde glisser sous les chênes nains du Quercy, avec un drapeau de mousselines nouées, les maquis que la Gestapo ne trouvera jamais (...) regarde ton peuple d'ombres se lever dans le fracas des chars allemands qui remontent vers la Normandie à travers de longues plaintes de bestiaux réveillés : grâce à toi, les chars n'arriveront pas à temps. (...) Regarde, combattant, tes clochards sortir à quatre pattes de leur maquis de chênes, et arrêter de leurs mains paysannes formées aux bazookas l'une des premières divisions cuirassées de l'empire hitlérien, la division Das Reich . »

André Malraux, (Extrait du discours prononcé le 19 décembre 1964, lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon).

Souvenez vous...

Il était né à Barcelone le 30 novembre 1914, Grièvement blessé pendant la guerre d'Espagne, il était entré en France par le port de Sète.

Aussitôt après la débâcle en juin 1940, les Espagnols qui n'ont pas été capturés par les Allemands, sont à nouveau internés dans des camps puis affectés dans les GTE (Groupements de Travailleurs Étrangers créés par Vichy).

Novembre 1943 :

C'est le moment qu'il choisit pour rejoindre le maquis. Cette période est celle où, avec Jean-Jacques CHAPOU légendaire capitaine PHILIPPE, se constituent trois groupes de Républicains Espagnols. Les noms qu'ils se sont choisis : « Liberté », « République » et « Fraternité » en disent long sur les idéaux qu'ils défendent. Ce sont des hommes jeunes, aguerris : leur expérience militaire et leur courage vont être fort utiles aux combats qui s'annoncent.

Au maquis, Il devient le lieutenant **MOSQUITO** ...

Dans la nuit du 15 au 16 août 1944, lors d'une opération commando au pont SNCF de Lamagistère, il tombera dans une embuscade, sous les balles ennemies.

MOSQUITO ... Durant près de soixante-dix ans sa tombe à Montcuq gardera l'énigme de sa véritable identité, jusqu'à ce que Charles Farreny remonte le cours du temps et lui rende son histoire et son nom :

Salvador ESTRADA DILMER.

Pour autant, la quête, après la disparition de Charles Farreny restait inachevée ...

Il aura fallu quatre années supplémentaires pour que la rectification d'Etat civil par le Tribunal de Grande Instance de Montauban soit officielle et que la mention « Mort pour la France » puisse lui être attribuée par l'Office National des Anciens Combattants Victimes de Guerre.

En hommage à MOSQUITO
En hommage à Charles Farreny

Une cérémonie se déroulera les : 23 novembre 2019
- A Luzech : Chapelle des Pénitents, le matin,
- A Montcuq : Hôtel de Ville et cimetière, l'après-midi
- A Lamagistère : le 24 novembre le matin

Lors de la cérémonie seront présentées deux expositions conférencées : l'une de la Ligue de l'Enseignement, l'autre de l'ONAC, consacrées à la Guerre d'Espagne et au rôle des Guérilleros dans la Résistance et la Libération de notre pays, en présence de ceux qui ont connu Mosquito tant à Luzech qu'à Barcelone, de l'Amicale des Anciens Guérilleros en France (FFI) et leur chorale.

Cérémonie à laquelle, vous tous, êtes bien naturellement conviés ...

En mémoire de ces hommes qui n'ayant plus rien à perdre parce qu'ayant tout perdu, ont trouvé le courage de croire encore, pour les porter plus loin, à des idéaux trahis...

Michèle LAFON - LANDOIS



*L'Histoire est faite
De ce que certains voudraient
oublier,
De ce que d'autres ne peuvent
oublier
Et de ce qu'il est interdit d'oublier.*

- J. & A.M. GARCIA -



Depuis fin septembre, la médiathèque (152 rue de la Ville) a modifié ses horaires d'ouverture au public pour ouvrir davantage ses portes :

Mardi / jeudi / vendredi 14h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h

Nous réservons les matinées aux scolaires et activités internes. Merci aux bénévoles de l'association Lire à Luzech d'assurer parfois des permanences, d'équiper les livres lors des ateliers.

Courant novembre, des ateliers ludiques seront proposés autour du livre recyclé pour préparer vos décorations de fin d'année.

Marie DROULLÉ, Tél. 05 65 30 58 47, mail : mediathèque@ville-luzech.fr

Escape Game à la médiathèque et au musée Ichnospace

On entend beaucoup parler dans la presse et sur les réseaux sociaux d'Escape Game, un divertissement novateur où les participants sont enfermés

dans une salle à la recherche d'indices, de casse-têtes à résoudre afin de s'évader... le tout en moins d'une heure !

Les Journées européennes du Patrimoine, en septembre dernier, ont été l'occasion de tenter l'expérience. Deux associations, le Bilboquet et Pause aux Filaos, ont ainsi collaboré pour créer deux escapes games.

Ainsi, dans la médiathèque se déroulait « Il était une fois... ». L'histoire raconte que le loup en a assez d'être constamment stigmatisé dans les contes. Du coup, il s'est échappé de la médiathèque et ne veut pas retourner dans les rayons ! Malin et amusé, le loup a laissé un mot bien caché, de l'endroit où il se trouve. Les joueurs doivent absolument trouver ce message afin de prévenir la gardienne (la médiathécaire !) qui ira chercher le loup par le col sans quoi ils resteront à jamais coincés dans la médiathèque et le loup, lui, sera pour toujours libre !

Autre lieu, autre scénario. Dans le musée Ichnospace, autour des empreintes de dinosaures, la partie s'intitulait « La nuit

au musée » où une nouvelle équipe de veilleurs de nuit (les joueurs, donc !) arrive à la suite d'événements dont nous ne savons rien. Une mystérieuse lettre traîne sur un bureau... et l'aventure se poursuit autour d'énigmes à résoudre, dans cet espace incroyable, surtout en nocturne pour une ambiance singulière. Cette soirée de jeux a débuté à 18h et s'est finie à 22h, avec au total, huit groupes de joueurs qui ont participé à l'événement (39 pers.).

Les participants, des adultes et des enfants, se sont vraiment pris au jeu et nous pouvons dire sans nous tromper que cette soirée de mystères leur a énormément plu... d'ailleurs, certaines personnes aimeraient bien y jouer de nouveau ! Et nous envisageons bien de faire un autre Escape Game dans les prochains mois. ■

Marie DROULLÉ
et Clément GRONDIN
(service civique auprès de l'assoc.
Pause aux Filaos)

RECENSEMENT

de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Noter dans votre agenda !

Samedi 9 novembre Présentation interactive des thérapies émotionnelles et cognitives avec mini atelier par **Danielle Dubois** - salle de conférence du Musée A. Viré (152 rue de la Ville), à 14h - Organisée par l'assoc. Lire à Luzech, renseignements au 05 65 30 58 47

Mercredi 20 novembre Atelier de livres recyclés, par l'assoc. Lire à Luzech, à la médiathèque, à partir de 14h30

Du 15 au 24 novembre Exposition sur la Guerre d'Espagne de l'ONAC proposée par le « Souvenir français » à la chapelle des Pénitents

Samedi 23 novembre Journée d'hommage à **Salvador Estrada Dilmer dit Mosquito** à la Chapelle des Pénitents, à partir de 10h30

Samedi 23 novembre Conférence de **Claude Milhas** «la spéléologie, à la fois, sport et science»- Salle de conférence, Musée Armand Viré, 15h



Samedi 23 novembre Soirée années 80-90 organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Luzech, salle La Grave, 19h30
Renseignements / réservations au 06 47 96 65 01 / 06 75 51 53 71

Mercredi 27 novembre Atelier de livres recyclés, par l'assoc. Lire à Luzech, à la médiathèque, à partir de 14h30

Samedi 30 novembre Marché de Noël dans le quartier du Barry, organisé par Ensemble par Luzech

Dimanche 1^{er} décembre Loto organisé par le Cercle de l'Amitié de Luzech et Saint-Vincent

Dimanche 1^{er} décembre Journée de découvertes et initiation au Billard-Club

Samedi 7 décembre Conférence de **Fanny Vogelweith** (chercheur à M2i Biocontrol) sur les insectes ravageurs de la vigne - salle de conférence du Musée Armand Viré, 15h

Dimanche 8 décembre Marché de Noël des Coyotes Dancers, salle La Grave de 10h à 18h



Attention ! Le jour de Noël et du 1^{er} de l'An tombant cette année un mercredi, le marché hebdomadaire sera décalé du mercredi au mardi 24 et mardi 31 décembre.

Mairie

26 Place du Canal,
46140 Luzech
Tel : 05 65 30 72 32
Fax : 05 65 30 76 80
Courriel :
contact@ville-luzech.fr

Horaires
Lundi :
9h-12h et 13h -16h30

Mardi :
9h-12h

Mercredi :
9h-12h et 13h -16h30

Jeudi :
9h-12h

Vendredi :
9h-12h et 13h - 16h30

Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », identifiez-vous. Un code temporaire vous est alors attribué, envoyez un SMS au n° indiqué avec ce code. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

Médiathèque de Luzech

Médiathèque de Luzech, tél 05 65 30 58 47, courriel : mediatheque@ville-luzech.fr
Horaires : mardi 16h-18h, mercredi 9h-12h et 14h-18h, jeudi 14h-18h, vendredi 14h-18h, samedi 9h-12h

Musée Armand Viré et Musée Ichnospace

(empreintes de dinosaures et animaux fossiles), tél 05 65 30 58 47 –
Horaires : du mardi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h

Déchèterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél /Fax 05 65 20 23 63

Déchets acceptés : Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements - électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
Après-Midi	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé